

S'APPUYER SUR LA RÉHABILITATION AMÉLIORÉE APRÈS CHIRURGIE (RAC) POUR DÉPLOYER DES PARCOURS DE SOINS FLUIDES ET PERSONNALISÉS POUR LES PRISES EN CHARGE NON-PROGRAMMÉS



Le CHU Amiens-Picardie s'appuiera sur son expertise en Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (RAC) pour déployer des parcours de soins toujours plus fluides et personnalisés, y compris pour les prises en charge non-programmées.

Cette démarche repose sur un repérage précis des patients éligibles, permettant d'anticiper leurs besoins spécifiques. Elle mobilise également les compétences des équipes médicales et paramédicales, formées à la RAC, afin de structurer des projets médico-soignants performants au sein des services. Enfin, une attention particulière est portée au renforcement des coordinations avec le secteur social pour assurer des retours à domicile sécurisés et faciliter la continuité des soins.

